ACTION SOCIALE

Fiscalité des associations et fondations : qualifier, sectoriser et sécuriser

Une association qui vend des prestations loue une salle ou développe une boutique sort progressivement du confort de la non-lucrativité. La frontière se joue sur le caractère désintéressé de la gestion et sur la concurrence exercée avec le secteur commercial. Le redressement porte alors sur l'impôt sur les sociétés la TVA et la contribution économique territoriale. Cette formation de 14 heures apprend à qualifier chaque activité à sectoriser ou filialiser lorsque c'est nécessaire à sécuriser les reçus fiscaux délivrés aux donateurs et à traiter les règles propres aux fondations et aux fonds de dotation. Le fil conducteur est un diagnostic conduit sur les structures des participants.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel**	**À partir de 2 065 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs et trésoriers d'associations responsables administratifs et financiers du secteur non lucratif experts-comptables et conseils de fondations et de fonds de dotation.

PRÉREQUIS
Connaître le fonctionnement d'une structure associative et la lecture de ses comptes annuels.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier le caractère lucratif ou non lucratif de chaque activité de la structure
- Appliquer la démarche d'analyse fondée sur la gestion désintéressée et la concurrence
- Décider entre sectorisation filialisation et assujettissement global
- Traiter l'impôt sur les sociétés la TVA et la contribution économique territoriale applicables
- Sécuriser l'éligibilité au mécénat et l'émission des reçus fiscaux
- Identifier les obligations propres aux fondations et aux fonds de dotation

03 Programme détaillé

M1 Analyse du caractère lucratif

- Le test qui commande tout le reste
- Gestion désintéressée et rémunération des dirigeants
- Concurrence avec des organismes du secteur commercial
- Examen du produit du public du prix et des méthodes de communication
- Activités lucratives accessoires et franchise applicable
- Traçabilité de l'analyse et recours au rescrit
- Cas pratique : Diagnostic de lucrativité d'une association sportive exploitant une buvette une boutique et des stages payants.

M2 Impôts commerciaux et organisation

- Isoler ce qui est imposable
- Impôt sur les sociétés au taux de droit commun et impôt sur les revenus patrimoniaux
- Assujettissement à la TVA exonérations propres au secteur et droit à déduction
- Contribution économique territoriale et taxe sur les salaires
- Mise en place d'une sectorisation comptable et fiscale
- Filialisation de l'activité lucrative et relations avec la structure mère
- Atelier : Construction du secteur lucratif d'une association et affectation des charges mixtes selon une clé justifiée.

M3 Mécénat et reçus fiscaux

- Sécuriser la ressource des donateurs
- Conditions d'éligibilité de l'organisme bénéficiaire
- Distinction entre don mécénat et parrainage
- Valorisation des dons en nature et des mises à disposition de personnel
- Émission conservation et contrôle des reçus fiscaux
- Conséquences d'un reçu délivré à tort
- Mise en situation : Examen d'une convention de partenariat avec une entreprise et requalification éventuelle en parrainage.

M4 Fondations et fonds de dotation

- Des véhicules aux règles propres
- Principales formes de fondations et conditions de création
- Fonds de dotation dotation consomptible ou non et gestion financière
- Régime fiscal applicable aux ressources et aux placements
- Obligations comptables déclaratives et de publicité
- Contrôle de l'autorité administrative et suspension d'activité
- À retenir : Le régime fiscal suit l'activité réellement exercée et non l'objet affiché dans les statuts.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES Présentiel	**LIEU / FORMAT** Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel
MÉTHODES MOBILISÉES • Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.	**ENCADREMENT** Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 2 065 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr